COMMUNE de WINGEN

AVIS A LA POPULATION

27 novembre 2019



VEILLEE DU SAINT NICOLAS

Les enfants, les enseignants et l'association des parents d'élèves de Wingen vous invitent à fêter la Magie de Noël le **Samedi 30 novembre 2019 à partir de 17h30** dans la cour de l'école.

Cette année encore, il vous sera proposé une **Balade Enchantée** - spectacle itinérant avec 2 départs (à 18h et à 19h) : **Partons ensemble à la recherche des 3 petits Manele.... !!!**

<u>Au programme</u> : Vente de Bredele et bricolages de Noël, venue du Saint Nicolas et distribution de friandises, atelier bricolage pour les enfants...

Petite restauration: Saucisses, merguez, bohnesupp, crêpes, gâteaux, boissons, vin chaud, café...

Soirée animée par la Musique de Wingen.

Un arrêté municipal règlementant la circulation a été pris en date du 15 novembre 2019. Ainsi, la circulation sera interdite du n° 8 au n° 13 de la rue Principale (tronçon de route fermé) et le stationnement sera interdit des deux côtés de la chaussée du n° 12 au n° 18 de la rue Saint Barthélémy. Merci de votre compréhension.

Les bénéfices de cette soirée sont destinés aux sorties scolaires des enfants de notre école. Venez nombreux pour les soutenir et passer un bon moment !

VENTE DE CALENDRIERS

Les membres de l'Amicale des sapeurs-pompiers de Wingen passeront dans le village le **dimanche 1**er **décembre 2019 à partir de 10h** pour vous proposer leur calendrier 2020.

COLLECTE DE SANG

Une collecte de sang aura lieu le jeudi 5 décembre 2019 de 17 h à 20 h dans la salle de la Mairie de Lembach.

CHIENS ERRANTS ET AGRESSIONS

Depuis plusieurs semaines, des habitants de Wingen se plaignent d'avoir été agressés par des chiens ou que leur chien a été agressé, mordu par un autre chien.

Il est clair que cette situation n'est pas acceptable et que la sécurité des enfants et des passants est une priorité. Faut-il rappeler qu'il faut tenir les compagnons à 4 pattes en laisse, pour certains mettre une muselière, qu'il faut faire les aménagements pour leur éviter d'aller dans l'espace publique ?

En cas d'agression ou de morsure, il faut aller porter plainte à la gendarmerie!

Un comportementaliste animalier peut aider les propriétaires à éduquer les chiens s'il y a un problème de comportement.

J'en appelle à votre bon sens et à votre sens de la responsabilité pour permettre « un bien vivre ensemble » dans notre village.

SURPRISES A PETIT WINGEN

En 2017, la commune de Wingen a réalisé le renouvellement du carrefour de Petit Wingen. Des aménagements ont ainsi été mis en place afin de rentre ce site accueillant et agréable pour tous. Nous pensons que cet objectif a été atteint puisque nous avons eu des retours très favorables de beaucoup d'entre vous. Depuis nous constatons régulièrement des dépôts de déchets sur les parterres de fleurs, des incivilités de stationnement et récemment le vol de deux de potelets. Ces potelets ont été installés pour la sécurité des piétons et des personnes à mobilité réduite. Nous sommes extrêmement choqués par ces actes de vandalisme. Ces équipements sont financés par la collectivité.

SUPRESSION DE COLLECTES PLASTIQUES SOUPLES

La filière de plastique souple a été supprimée dans les déchèteries. Jusqu'à présent, ces déchets étaient envoyés en Chine. La Chine a renforcé ses critères d'acceptation des déchets plastiques sur son territoire en provenance de l'exportation et ferme peu à peu ses portes. La fermeture des frontières chinoises a eu un impact sur toute la filière des plastiques et les prestataires français (SCHROLL pour ce qui nous concerne) se trouvent confrontés à l'absence d'exutoires et de filière de valorisation de ce type de déchets. Le problème est mondial et des études sont en cours pour relocaliser des installations de recyclage. En attendant, les centres de tri ne sont plus en mesure de gérer cette filière et refacturent les collectivités leur déposant ce type de déchets, le coût actuel étant bien plus élevé que celui de l'enfouissement.

Retrouvez toutes les informations de la commune sur le site : <u>www.wingen.fr</u>. N'hésitez pas à le consulter !

Le Maire